

## **Discours de Monsieur le Président**

Mes chers collègues,

Traditionnellement notre réunion d'octobre n'est pas le lieu de grandes déclarations, puisque nous aurons prochainement les orientations budgétaires qui précèdent le budget 2010. Trois bonnes raisons pourraient nous conduire à déroger à cette règle :

- le contenu de notre session : il y a des rapports importants ;
- la suppression de la taxe professionnelle qui met en cause nos finances ;
- la réforme des collectivités territoriales.

S'agissant de la réforme des collectivités, j'ai choisi de ne pas aborder le sujet aujourd'hui, puisque le Président de la République va s'exprimer lors d'un discours en Haute-Marne sur le sujet et qu'ensuite nous connaissons le texte exact qui sera soumis à l'examen du Sénat.

Vous connaissez tous l'action que j'ai engagée lors du dernier congrès, le courrier que j'ai envoyé à tous les conseillers généraux de France et dont j'ai fait copie à l'ensemble des parlementaires sénateurs et députés. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de notre prochaine réunion mais, pour parfaire votre réflexion, je vous transmettrai en fin de réunion un document qui, je le pense, vous éclairera si besoin en était.

La suppression de la taxe professionnelle, par contre, est d'actualité immédiate, puisque son examen a commencé à l'Assemblée nationale et a fait l'objet d'un amendement de plus de 100 pages (excusez du peu) par le rapporteur du budget Gilles Carrez. Je vous ai préparé un tableau qui vous présente la situation actuelle, la proposition du Gouvernement et la variante proposée par Gilles Carrez.

Je trouve la proposition inacceptable. Il faudrait être aveugle pour ne pas mesurer les conséquences des options qui sont proposées –même si on peut se réjouir de l'engagement pris par le Gouvernement de maintenir en 2010 un niveau de financement au même niveau qu'en 2009 (36 milliards d'euros pour les départements, tous impôts confondus), et même si on peut se réjouir de sa volonté de diminuer les charges des entreprises.

Pour ce qui est des entreprises, pour connaître l'allègement réel de charges qui sera le leur, il faudrait apprécier le coût de la taxe carbone.

Certes, les entreprises vont bénéficier de la suppression de la part investissement de la taxe professionnelle. Mais de cet avantage, il faudra retirer l'impôt sur les sociétés (puisque la TP était déductible), puis les deux impôts nouveaux (la cotisation locale d'activité et la cotisation complémentaire), et enfin les charges nouvelles liées au Grenelle de l'Environnement, dont la taxe carbone. Je doute que cela soit suffisant à redonner de la compétitivité à nos entreprises qui ont surtout besoin d'avoir des marchés et d'un allègement des charges sociales.

La TVA sociale, qu'il faudra sans doute appeler différemment, reste et restera la seule solution pour sortir du cycle infernal : diminution du nombre d'actifs, augmentation des charges, baisse de la compétitivité, augmentation du chômage, etc...

Par contre, ce qui est inacceptable, c'est la transformation de nos ressources propres en dotations. Vieux rêve de Bercy qui considère scandaleux que nous puissions faire la démonstration que nous gérons mieux qu'eux.

Dans le tableau qui vous est remis, vous pouvez constater que le seul impôt sur lequel nous pouvons avoir de l'influence dans la proposition du Gouvernement, est le foncier bâti. Nous n'avons plus de taxe d'habitation, plus de taxe professionnelle. Et dans la version Gilles Carrez, les 75 % de l'impôt économique calculé à partir d'un taux national deviennent 55 %. La différence est reversée aux intercommunalités et compensée, pour nous, par trois sources qui représentent 2 milliards d'euros et dont on peut penser que nous n'aurons pas de prise, ni sur leur base ni sur leur taux.

Soyons clair, la conséquence pour les collectivités locales est grave, mais elle est grave aussi pour le Gouvernement. Comment pourrions-nous faire face à nos engagements sociaux qui sont des dépenses obligatoires et dont on voit bien la dynamique, malheureusement, alors même qu'en face, nous aurons des dotations ?

C'est exactement la situation des 15 départements les plus pauvres qui tirent la sonnette d'alarme, car ils ne peuvent plus faire face à leurs échéances.

Le ministre de l'Intérieur vient de faire des promesses aux sapeurs-pompiers. C'est facile, ce sont les départements qui paient. Mais qui fera l'équilibre ?

Comment les banquiers apprécieront-ils notre garantie et la qualité de notre signature en cas d'emprunt ?

Soyons clair. Très rapidement, c'est notre capacité d'investissement qui sera remise en cause par la diminution de notre autofinancement, alors même que le Gouvernement nous a transmis de plus en plus de responsabilités et a été bien content de nous voir l'accompagner dans le plan de relance.

Je vous le dis tout net. Pour ma part, si le texte de la réforme de la fiscalité ne change pas, je ne voterai pas la loi de finance 2010. La situation du département de l'Aube, grâce à vos efforts, est une des plus solides de France. Nous avons fait la démonstration de la bonne utilisation de nos finances et je ne m'associerai pas à ce que je considère comme une grave faute politique.

Mes chers collègues, l'actualité m'a obligé à faire cette mise au point et il y aurait encore tant de choses à dire. Nous aurons l'occasion d'y revenir, en fonction de l'évolution de la loi de Finance.

Je ne voudrais pas que cela nous empêche d'apprécier la qualité des dossiers que nous avons à examiner dans le cadre de cette réunion.

Nous aurons l'occasion de vérifier que notre engagement dans le cadre du plan de relance sera tenu, puisqu'à 82 % déjà réalisé.

Plusieurs dossiers économiques se concrétisent.

Le Parc logistique voit ses premiers emplois, avec l'installation de la société UFP dans les bâtiments ProLogis. Et bientôt 60 ha seront reliés au rail dans le cadre de l'aménagement des 135 ha de la 1<sup>re</sup> tranche.

A Torvilliers, après l'entreprise GJ Froid (Lemelle, Lincet), c'est la société Api qui va créer 25 emplois, en créant une cuisine centrale.

Dans le domaine touristique, après Kawan à Mesnil Saint Père et le handiclub à Géraudot, deux dossiers vont faire l'objet de financements de notre part : Vital Parc à Vendevre (centre de remise en forme) pourrait créer 45 emplois et nous allons aider la commune à faire des aménagements pour 700 000 euros ; à Dienville, c'est 1,8 millions d'euros que nous allons engager dans la viabilisation d'un terrain en vue de la construction d'une résidence de tourisme 3 étoiles.

Vous aurez également un rapport important concernant l'électrification de la ligne Paris-Bâle, où nous pourrions confirmer notre engagement à hauteur de 17,5 millions d'euros, parallèlement à l'engagement de l'Etat et de l'Île-de-France.

Mes chers collègues, il y a 15 ans, nous avons lancé un projet d'envergure, avec la création de l'Université de technologie et de la Technopole. Chacun peut mesurer le chemin parcouru. Je vous propose que nous concrétisions 3 projets nouveaux :

- la 2<sup>e</sup> extension de l'UTT, projet de 20 millions d'euros, lui permettra d'atteindre 3 000 étudiants, dont une école doctorale renforcée, car ces bâtiments seront entièrement dédiés à la recherche ;
- dans le cadre des nouveaux partenariats que l'UTT noue, nous serons amenés à construire des locaux pour héberger l'Ecole polytechnique féminine (EPF). Cette construction se situerait à proximité de l'UTT et représenterait 3 000 m<sup>2</sup> ;
- dans le cadre d'une spécialité choisie par l'UTT et que nous avons développée lors de notre projet de pôle de compétitivité (les technologies de la sûreté et de la fiabilité des systèmes), une entreprise importante d'ingénierie s'intéresse à une collaboration active avec les laboratoires de recherche. Dans un premier temps, elle pourrait être accueillie dans le 2<sup>e</sup> hôtel de bureaux, mais cela suppose que nous mettions à l'étude la construction du 3<sup>e</sup> hôtel de bureaux (2 750 m<sup>2</sup>).

Voilà, mes chers collègues, je pourrais encore développer.

Je vais m'arrêter là, en soulignant que toutes ces réalisations sont autant de manifestations concrètes de notre engagement en faveur du développement de notre département.

Ce sont aussi autant d'actes de foi en l'avenir.

Quelles que soient les vicissitudes du moment, nous les surmonterons car notre volonté est intacte, car notre institution est indispensable à l'avenir de ce territoire et à l'épanouissement de nos concitoyens, dans un cadre harmonieux et solidaire.

Mes chers collègues, au travail !

Et ayons une petite pensée amicale pour ceux de nos collègues ou de notre maison qui connaissent quelques ennuis de santé, en leur souhaitant un prompt rétablissement.

**Philippe ADNOT,**  
**sénateur,**  
**président du Conseil général de l'Aube**